



“HOMMES ET FEMMES EN CYCLOTOURISME”

Tel le preux chevalier, le cyclotouriste des débuts était un mâle qui laissait sa dame à la maison pour aller conquérir les monts environnants. Plus tard il s'est moins vanté de ses faits guerriers quand sa dame a décidé de le suivre, et encore beaucoup moins plus tard lorsqu'elle a pu le dépasser dans les pentes, profitant lâchement de sa légèreté... il y a aussi des guerrières ! Mais non, la gente masculine ne s'en est pas offusqué... bon, peut-être un peu.. mais quelle joie aujourd'hui d'avoir des pelotons avec hommes, femmes, filles et garçons, parfois des familles entières.

Les enfants font l'admiration sur la route à suivre les grands, jeunes gens et jeunes filles apportent la gaieté dans nos randonnées avec des moments parfois bruyants, souvent dans

un jeu de séduction vieux comme le monde... Les plus âgés ne sont pas de reste, les chevaliers deviennent chevaleresques auprès des courtisanes, la mixité adoucit les mœurs et apaise l'esprit compétiteur parfois trop de mise...

Avec le casque sur la tête, cyclos et cyclotes se ressemblent et il ne sera peut-être pas toujours évident d'obtenir des images qui mettent en évidence les relations hommes-femmes ou filles-garçons. Mais certainement les moments de convivialité dans les ravitaillements de randonnées, les arrêts pique-niques et autres partages, genre galette des Rois ou anniversaires, donneront-ils les meilleures opportunités pour aborder le sujet !..

Michel FOUCHER (Aube)



RÈGLEMENT (extraits)

Article Premier : Le Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT organise un concours photo dans la catégorie “Images numériques”.

Article 2 : Ce concours est exclusivement ouvert et réservé à tous les licenciés du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT.

Article 4 : En fonction du sujet proposé, la présence d'un cyclotouriste et / ou d'une bicyclette est obligatoire. Néanmoins la présence d'un membre du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT sur l'image est éliminatoire.

Article 5 : Les photos sont jugées par un jury composé de membres du comité directeur.

Article 6 : Chaque participant peut présenter deux photos au maximum.

Article 9 : Chaque réalisation comportera un titre et un pseudonyme choisis par le participant.

Article 12 : Les participants accordent le droit d'utilisation de leurs clichés dans les publications du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT.

Article 13 : Les envois doivent être faits par mail avec le bulletin de participation dûment complété, au plus tard le 30/09/2020 à :

Francis CORNETTE

e-mail : synthese3@wanadoo.fr ■
Tél : 03 25 73 11 11 / Port. : 06 16 57 28 95





Concours Photo 2020 “Hommes et Femmes en Cyclotourisme” Bulletin de Participation

Nom : Prénom :
Pseudonyme : N° de licence FFVélo :
Club / N° FFVélo : /
Adresse :
Code Postal : / Ville :
Participation : noter le **nombre de photos** proposées dans la case ci-après (**2 maximum**)



Attention : Merci de respecter la procédure d'envoi figurant dans le règlement.

Légende Photo 1 :

Légende Photo 2 :

Fait à, le ... / ... / 2020.

Signature :

Rappel Article 13 : Les envois doivent être fait par mail avec le bulletin de participation dûment complété,
au plus tard le 30/09/2020 à : Francis CORNETTE - E-mail : synthese3@wanadoo.fr





Concours Photo 2020 "Règlement"

Quel cyclotouriste ne s'est jamais arrêté au détour d'un chemin pour capturer dans sa boîte à images, un paysage remarquable, une scène de la vie quotidienne. Parce que la photographie fait partie intégrante du cyclotourisme, le Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT organise chaque année un concours ouvert à tous, autour d'un thème donné.

Pour cette année 2020, le thème retenu est "HOMMES ET FEMMES EN CYCLOTOURISME".

Article Premier : Le Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT organise un "Concours Photo" dans la catégorie "Images numériques", avec une taille d'image recommandée de 2 à 3 Mo.

Article 2 : Ce concours est exclusivement ouvert et réservé à tous les licenciés du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFVélo.

Article 3 : Aucun droit de participation n'est perçu.

Article 4 : En fonction du sujet proposé, la présence d'un cyclotouriste et / ou d'une bicyclette est obligatoire. Néanmoins la présence d'un membre du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFVélo sur l'image est éliminatoire.

Article 5 : Les photos sont jugés par un jury composé de membres du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFVélo. Les membres du jury ne peuvent participer au concours

Article 6 : Chaque participant peut présenter **deux photos** au maximum. En outre, chaque participant s'engage à ne présenter que des réalisations personnelles et récentes.

Article 7 : Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix en cas d'insuffisance de qualité des réalisations.

Article 8 : Chaque participant recevra le prix de son meilleur résultat.

Article 9 : Chaque réalisation devra comporter un titre et un pseudonyme choisis par le participant.

Article 10 : Les prix se présentent sous la forme de valeur correspondant aux 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e prix.

Article 11 : Le gagnant du Premier Prix ne pourra prétendre à la première place les deux années suivantes.

Article 12 : Les participants accordent le droit d'utilisation de leurs clichés dans les publications du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFVélo.

Article 13 : Les envois doivent être faits par mail avec le bulletin de participation dûment complété, au plus tard le 30/09/2020 à :

• **Francis CORNETTE**

E-mail : synthese3@wanadoo.fr
(03 25 73 11 11 ou 06 16 57 28 95).

À vos appareils et amusez-vous !
Mise à jour : Janvier 2020

> [Lien pour le téléchargement du bulletin de participation](#)

> [Imprimer le règlement](#)

